

Formation de perfectionnement : Aménagements paysagers  
**Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)**  
7 Heures



Prochaine(s) Date(s) :

**Objectifs** : -Approfondir ses connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.  
-Approfondir ses connaissances du guide technique.  
-Identifier les risques métiers pour adapter ses méthodes de travail.

**Programme** :

**Accueil des participants** :

Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

**Contenu** :

- Réglementation et acteurs de la réforme anti endommagement  
Réglementation : réforme anti-endommagement ; Guide d'application de la réglementation ; Sanctions  
- Identification de l'environnement d'un chantier  
Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître ; Différentes techniques de travail (ciel ouvert, sans tranchée...) ; Outils de la prévention des accidents  
- Application des procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux  
Marquage-Piquetage ; Investigations complémentaires (IC) ; Techniques de travail (guide technique) ; Cartographie ; Mesures de prévention  
- Préparation et passage du QCM  
Passage de l'examen blanc et correction commune ; Passage de l'examen QCM

**Modalités pédagogiques** :

Formation théorique, échange entre pairs, études de cas, Évaluation à blanc et évaluation de certification.

**Evaluation** :

Habilitation AIPR Opérateur ou encadrant

**Public** :

AIPR encadrant : Salariés ou chefs d'entreprises intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux...) AIPR opérateur : Salariés ou chefs d'entreprises intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit tout opérateur dans le cadre de travaux urgents

- **Bilan de la formation** : Test QCM Attestation de compétences  
«AIPR» Bilan de satisfaction

**Cette formation est animée par** :

**Intervenant cfppa** -Formateur - Titulaire d'un BTSA

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :  
cfppa.valdoie@educagri.fr

**Informations pratiques** :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h  
Parking visiteurs sur le parking du gymnase  
Monceau  
Restauration collective possible  
(sauf pendant les congés scolaires)

**Tarifs (net de taxes)** :

22.00 € de l'heure stagiaire  
875.00 € pour un groupe de 6 personnes minimum  
Coût de la formation : 154 €



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE

Tel : 03 84 58 49 62

cfppa.valdoie@educagri.fr

www.cfppavaldoie.fr

n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z